



COLLAGE ET REPARATION DU BOIS

PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



SPEED BOIS

PROPRIETES

SPEED BOIS est une **résine hybride haute performance** destinée à la **réparation** et au **collage** du bois.

SPEED BOIS est **prêt à l'emploi** et permet donc d'éviter les pertes de produits préparés en trop grosse quantité.

SPEED BOIS se travaille comme le bois après séchage, il peut être **poncé, coupé, percé**.

SPEED BOIS peut être **peint** avec tout type de peinture.

SPEED BOIS s'utilise à l'**intérieur** comme à l'**extérieur** et est **imperméable**.

SPEED BOIS s'utilise avec un pistolet à mastic classique.

SPEED BOIS bénéficie d'un **classement A⁺**

MISE EN OEUVRE

Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes d'huile, de graisse et de poussière.

Extruder la quantité de produit nécessaire et l'appliquer à la spatule ou au couteau à mastic.

Laisser sécher 15 à 30 minutes selon la quantité et la température ambiante, avant de poncer ou percer.

SECURITE D'EMPLOI



GHS07

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits »

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN. 05/07/2022